

Si elle est profondément ancrée dans l'histoire, la géographie, les institutions et le capital social locaux, la structure de la production des régions ne cesse d'évoluer au fil du temps, sous l'effet des bouleversements macroéconomiques et de l'évolution des politiques économiques nationales et locales.

Dans de nombreuses régions, le secteur primaire (agriculture, pêche et sylviculture) demeure un important pourvoyeur d'emplois. Les pays où la part de ce secteur est la plus grande dans l'emploi sont, dans la zone OCDE, la Turquie, la Grèce, la Corée, le Portugal et, parmi les économies émergentes, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud. On constate d'importantes variations entre les régions dans tous ces pays. La région d'Agri, en Turquie, en offre un exemple, avec 70 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur primaire (graphique 11.1). Dans la plupart des pays, il existe d'importants écarts au niveau de la part du secteur de l'extraction minière, de la fabrication et des services aux collectivités (électricité, gaz et eau) dans l'emploi. En Europe de l'Est, quatre pays – République tchèque, République slovaque, Hongrie et Slovaquie – se distinguaient par une proportion d'emplois très élevée dans ce secteur en 2008. La région de Bursa en Turquie affiche un degré de spécialisation dans ce secteur qui n'est égalé que par Severovychod, en République tchèque (graphique 11.1). L'agriculture et l'industrie manufacturière ont perdu du poids par rapport au secteur tertiaire au cours des dix dernières années. Si l'on cible un nombre restreint de métiers dans le secteur très diversifié des services (intermédiation financière, immobilier, services aux entreprises), on identifie dans la plupart des pays des régions où la part des emplois dans le secteur tertiaire est largement supérieure à la moyenne nationale. Ainsi, les régions de Zurich (Suisse), de Londres (Royaume-Uni) et du Cap-du-Nord (Afrique du Sud) sont de véritables « pôles » dédiés aux services, caractérisés par une part importante de ces secteurs en mutation rapide dans l'emploi (graphique 11.1).

Sous l'effet de la redistribution des parts de certains secteurs dans l'emploi et du renforcement des capacités, la dynamique de la productivité varie fortement entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Dans le secteur manufacturier, on dénombre plus de pays où les régions en retard en 1995 affichaient une croissance de la productivité plus faible, notamment en Belgique, en Espagne et en Grèce, où les gains de productivité des régions en retard étaient inférieurs de moitié à ceux des régions les plus dynamiques. Ce manque de dynamisme des régions

dont le PIB par habitant est inférieur est encore plus évident dans le secteur des services, où l'on dénombre très peu de pays (Allemagne, Pays-Bas et Italie) dans lesquels les régions en retard sont parvenues à améliorer leur productivité (graphique 11.2).

### Définitions

Les branches d'activité sont définies selon la Classification internationale type des industries (CITI) Rév. 3.1. Leur taille est définie par le nombre total de personnes qu'elles emploient. Les données régionales sur la valeur ajoutée brute (VAB) et l'emploi sont regroupées en six secteurs (voir annexe B).

La productivité par secteur est calculée en divisant la VAB du secteur par le nombre d'actifs occupés dans ce secteur dans la région. Elle est exprimée en taux de croissance annuels moyens sur la période disponible.

### Sources

OCDE, base de données régionales, <http://dotstat/wbos/>.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

### Années de référence et niveau territorial

1995-2008 ; TL2.

Données régionales sur la valeur ajoutée brute par secteur non disponibles pour le Canada et le Mexique.

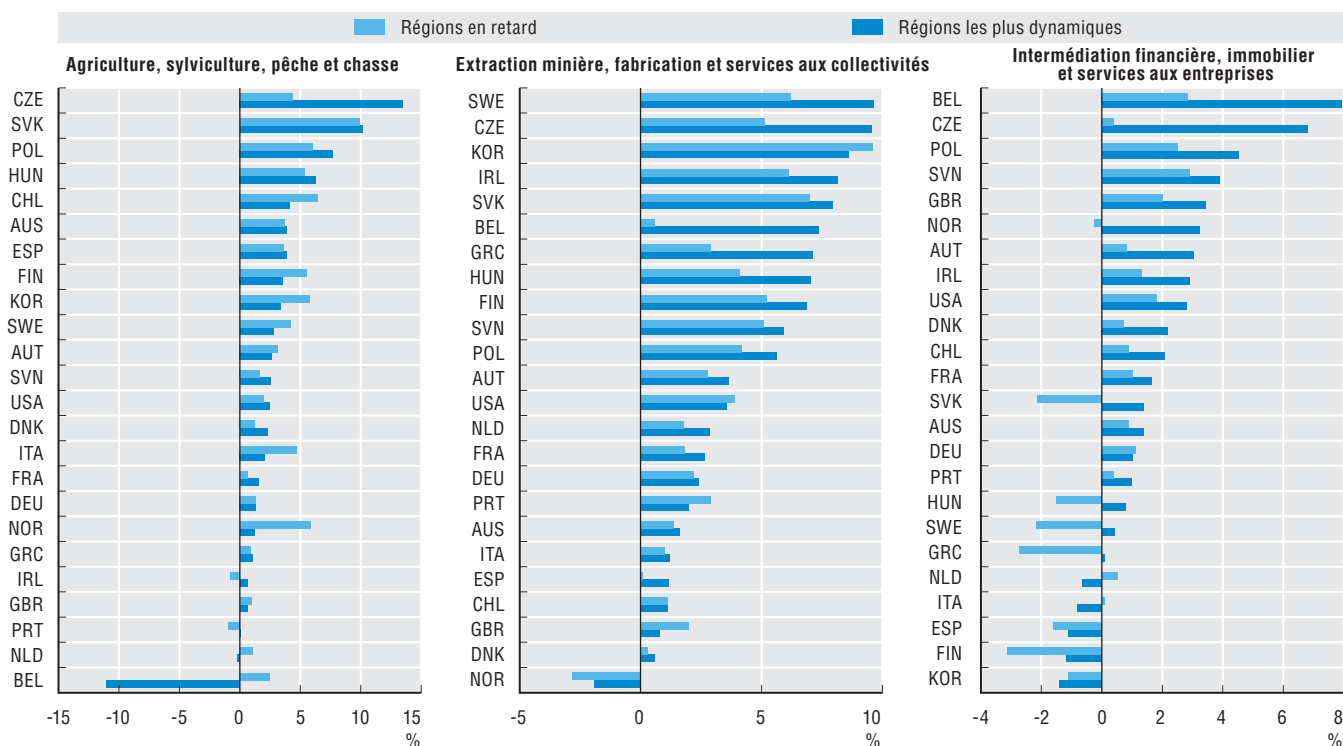
### Notes des graphiques

11.1 : Le Chili et le Mexique ne sont pas pris en compte (dernière année disponible : 2005 et 2004 respectivement).

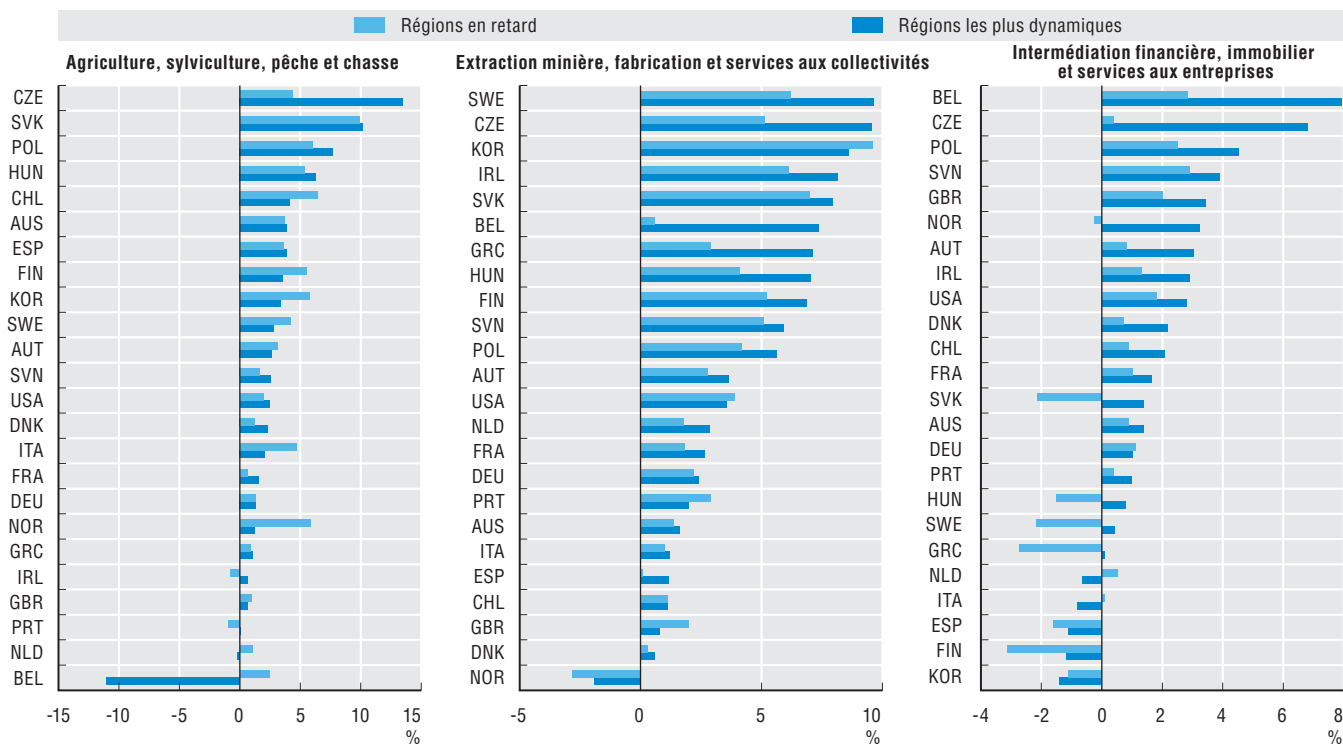
11.2 : Les régions les plus dynamiques (en retard) correspondent aux régions dont le PIB par habitant en 1995 était supérieur (inférieur) à la moyenne nationale. Les données relatives au Japon ne sont pas utilisées en raison d'une rupture méthodologique sur la période. Années disponibles : 2004-07 pour la Corée ; 1999-2007 pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; 1997-2007 pour la Norvège ; 1998-2007 pour la Pologne ; 2000-07 pour les États-Unis ; 1996-2007 pour l'Allemagne et la Slovaquie ; 1996-2005 pour le Chili.

# 11. SPÉCIALISATION RÉGIONALE ET CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ SELON LES SECTEURS

## 11.1. Fourchette régionale (TL2) de la part de certains secteurs dans l'emploi (en % de l'emploi total dans la région), 2008



## 11.2. Taux de croissance annuel de la productivité durant la période 1995-2007, selon les performances économiques régionales en 1995, régions TL2



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932439596>



Extrait de :  
**OECD Regions at a Glance 2011**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2011-en](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Spécialisation régionale et croissance de la productivité selon les secteurs », dans *OECD Regions at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/reg\\_glance-2011-16-fr](https://doi.org/10.1787/reg_glance-2011-16-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).